



PARRAINAGE SCOLAIRE 2018 - 2019

Cette fiche est à renvoyer avec votre règlement

Informations de l'enfant :

Nom Prénom :

Date de naissance :

Coordonnées du parrain ou marraine :

NOM et PRENOM :

Date de naissance:

Adresse :

Code Postal :

Ville

Téléphone :

Portable

Adresse Mail :

Ma contribution annuelle :

(Mettre une croix devant votre choix)

- ☐ 120€/an pendant 6 ans
- ☐ 150€/an pendant 4 ans
- ☐ 200€/an pendant 3 ans

- ☐ Je procède par virement bancaire (*Rib ci-joint en page 2*)
- ☐ J'envoie un chèque ☐ mensuel ☐ Annuel

Je soussigné :.....
déclare être volontaire pour le parrainage d'un enfant avec l'association Zazakely.
Mon don sera utilisé pour couvrir les frais d'écologie, médicaux et vestimentaires de l'enfant que je parraine.

Fait à : le

Signature, précédée de la mention
« Lu et approuvé »



Coordonnée bancaire de l'association : (pour tout règlement par virement)

CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN				
RIB FRANCE	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
	18106	00070	96704606475	65
IBAN ETRANGER	FR76 1810 6000 7096 7046 0647 565			BIC AGRIFRPP881
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
BONNE (00039)	ZAZAKELY			
Tél : 0450194029	684 ROUTE DE LA NUSSANCE 74380 CRANVES SALES			
FILVERT : 0 825 826 512 *		INTERNET : www.ca-des-savoie.fr *		INTERNET MOBILE : ca-mobile.com *
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à Annecy - PAE Les Glaissins - 4, avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74965 Annecy Cedex 9 et le siège administratif est à Chambéry - Avenue de la Motte Servolex - 73024 Chambéry Cedex - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 022 417 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances) Téléphone 04 50 64 71 71 - Télécopie 04 50 64 71 29 - Télex 385319				

Quel est la durée de l'engagement du parrain ?

Idéalement, nous aimerions qu'un parrain suive son/sa filleul(e) jusqu'à la fin de son parcours scolaire, soit :

Pour le primaire (période scolaire de 6 ans) :

de la maternelle au CM2 : 120€ /an
Soit 120 € par an pendant 6 ans

Pour le secondaire (période scolaire de 4 ans) :

de la 6ème à la 3ème : 150€ /an
Soit 150 € par an pendant 4 ans

Pour le lycée (période scolaire de 3 ans) :

de 2ème à la terminale : 200€ /an
Soit 200 € par an pendant 3 ans

Que deviens l'enfant si le parrain vient à disparaître ?

L'association prend le relai dans l'attente de retrouver un nouveau parrain afin que l'enfant puisse terminer sa scolarité.

Ai-je droit à une déduction d'impôt ?

Oui, vos dons sont déductibles des impôts à auteur de 66% pour tout parrainage.
Chaque fin d'année, nous vous enverrons un reçu fiscal : à joindre à vos déclaration d'IR.